



Réserve Naturelle Régionale CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE

Gérée par :



Contact : Mathieu Orth / 06 37 09 88 28 / m.orth@natureo.org

Objet : Avis concernant le projet de renaturation de la Société Granhota, Hameau de la Riverotte, Clermont-le-Fort

Pinsaguel, le 15 août 2024

À qui de droit,

Nous adressons ce courrier pour faire part de nos principales remarques sur le projet de réhabilitation des parcelles F0356, F0364 et F0366 enclavées au sein de la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège, propriété de la Société Granhota sur la commune de Clermont-le-Fort (hameau de la Riverotte). Ce courrier fait suite à l'envoi par la Société Granhota de son projet par mail le 26 juin 2024.

Ces remarques sont motivées par l'objet et les missions de notre association, Nature En Occitanie, en qualité de gestionnaire de la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège (RNR).

Situé au sud de l'agglomération toulousaine, le périmètre de la RNR s'étend sur un linéaire d'une vingtaine de kilomètres, depuis Venerque sur l'Ariège et Pinsaguel sur la Garonne, jusqu'à la chaussée de la Cavaletade à Toulouse. Il se compose de milieux terrestres et aquatiques de la plaine d'inondation, ainsi que de certains vallons boisés en rive droite. Il englobe une partie des « ramiers » présents en aval et en amont de la confluence.

Cette confluence de la Garonne et de l'Ariège confère à ce secteur des composantes écologiques et morphologiques très particulières. Véritable axe bleu et vert, le territoire présente un intérêt écologique majeur, aussi bien floristique que faunistique, et constitue un maillon essentiel dans la gestion de la ressource en eau.

La RNR joue par ailleurs le rôle de réservoir de biodiversité au sein d'un vaste réseau écologique. Ce réservoir est néanmoins contraint dans un espace périurbain. Pour remplir pleinement ses fonctions, il doit rester connecter vers les territoires périphériques grâce à des corridors écologiques en bon état de conservation et son intégrité doit être préservée.

Sur la commune de Clermont-le-Fort, les parcelles F0356, F0364 et F0366 sont propriété de la Société Granhota qui a le projet de les renaturer pour partie et les réhabiliter pour autre partie à destination d'un usage d'activités de loisirs (objet de la Société).

 Réserve Naturelle Régionale
Confluence Garonne-Ariège
www.rnr-confluence-garonne-ariège.fr

Nature En Occitanie
14 rue de Tivoli
31000 Toulouse

Tel 05 34 31 97 90
contact@natureo.org
www.natureo.org

« AGIR ENSEMBLE
POUR LA NATURE »

APE 9499Z
SIRET 32316822900033
N° Préfecture 7.047



Réserve Naturelle Régionale CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE

Gérée par :



Actuellement, ces parcelles sont exploitées par la Société Granhota, notamment pour des activités de canoë-kayak et autres loisirs, l'accueil de groupes, etc., ainsi que par la Société CEMEX pour un stockage-vente de sables et granulats. Elles comprennent des bâtiments utilisés par la Société Granhota, quelques espaces enherbés autour, des haies plantées ces dernières années par Granhota, ainsi qu'une grande plateforme de sables et concassés pour l'activité de CEMEX.

Au regard de ces activités et de l'état actuel des parcelles (faible végétalisation, passage d'engins, activités récréatives...), celles-ci présentent un faible intérêt écologique et sont peu accueillantes pour la faune et la flore. Toutefois, les bâtiments abritent une des plus importantes colonies de reproduction de Grand rhinolophe de la région toulousaine avec plus 100 individus comptés chaque année, ainsi qu'une centaine de Murins à oreilles échancrées et une centaine de Pipistrelles pygmées. Enclavées dans le périmètre de la RNR et jouxtant l'Ariège, les parcelles pourraient par ailleurs jouer le rôle de corridor écologique et de champs d'expansion de crue. A noter qu'un couple de Grand-duc d'Europe se reproduit annuellement en rive opposée.

Le projet prévoit le déplacement du site de stockage-vente de la Société CEMEX sur une parcelle le long de la route RD820 située à moins d'un kilomètre. Cela répond à des attentes locales et à plusieurs objectifs de développement durable du territoire :

- économique et touristique (viabilité et pérennisation de l'implantation de l'entreprise CEMEX localement, mise en valeur de la base canoë-kayak de la société Granhota),
- sécuritaire (dissociation des usages entre les activités de loisirs et de pleine nature au bord de la rivière Ariège et une activité industrielle comme celle de l'entreprise CEMEX),
- de prévention des risques d'inondation (situation actuelle en aléa fort pour un déplacement en aléa moyen),
- environnemental et paysager (éloignement de l'activité industrielle des zones habitées et de la rivière Ariège, ainsi que de la RNR).

Ce déplacement fait l'objet d'un consensus local et reçoit le soutien des riverains et habitants du hameau situé à proximité, de l'entreprise CEMEX, du propriétaire privé du site actuel de stockage-vente (société Granhota) et du propriétaire privé du futur site.

En tant que gestionnaire de la RNR, notre association est favorable au déplacement du site de stockage-vente de la Société CEMEX et accompagne l'entreprise dans cette démarche, ainsi que la société Granhota pour la prise en compte des enjeux écologiques du territoire.

D'un point de vue environnemental, nous soulignons que le déplacement de la Société CEMEX permettra de diminuer les nuisances sonores et de réduire l'émission de poussières préjudiciables à la faune et la flore de la RNR. De plus, l'image du site et



Réserve Naturelle Régionale CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE

Gérée par :



de la RNR sera revalorisée, la présence d'une activité industrielle au cœur d'une Réserve naturelle n'étant pas intelligible. L'image dégradée du site est par ailleurs source d'incivilités : stationnement anarchique, abandon de déchets, vandalisme, etc.

Ce déplacement permettra également de maîtriser les flux de véhicules, par la pose d'une signalétique renforcée, de barrière et/ou la réduction de la voirie, en limitant les accès et le stationnement en bord de rivière Ariège (chemin de la Riverotte). En complément, le chemin de la Riverotte, ne servant plus à terme qu'à la Société Granhota, pourrait être désartificialisé sur une moitié (décroustage du goudron et retrait du concassé) et revégétalisé côté Ariège, ce qui permettrait de renforcer la ripisylve fortement dégradée à cet endroit. Cela pourrait représenter une surface de plus de 1 500 m² désartificialisée.

Un fois la Société CEMEX déplacée, le projet de la Société Granhota vise la réhabilitation du site actuel, en conciliant les enjeux de biodiversité et les activités de loisirs de pleine nature développées par l'entreprise. Cette dernière ambitionne de développer un projet pilote visant à minimiser son impact environnemental et à s'intégrer au cœur de la RNR.

Un certain nombre d'actions en faveur de l'environnement ont été engagées par l'entreprise, sur l'usage de l'eau, la réduction des émissions carbone, la gestion différenciée des espaces verts autour des bâtiments, la revégétalisation du site (enherbement et plantation), etc. Le projet prévoit à terme près de 9 000 m² d'espaces verts dédiés aux activités de la Société, 1 300 m² de prairies à vocation écologique, 2 000 m² de haies champêtres et une trentaine d'arbres isolés.

Les activités développées ne sont pas détaillées mais seraient étendues sur 3 saisons pour des loisirs multi-activités « Grand public » et l'accueil de groupes scolaires, entreprises, particuliers : canoë-kayak, paintball, guinguette, pétanque, escape game, hébergements en cabane, évènementiels...

Afin de s'intégrer pleinement dans la RNR et de minimiser son impact sur sa biodiversité, nous préconisons à la Société Granhota de :

- Pérenniser la protection du gîte à chauves-souris et mettre tout en œuvre pour éviter leur dérangement et toute pollution lumineuse (en extérieur comme en intérieur) ;
- Poursuivre ses actions de sensibilisation des publics à la RNR et ses enjeux, avec le soutien de l'équipe gestionnaire ;
- Réduire au maximum toutes les activités pouvant générer des nuisances sonores, en particulier de nuit et en période de reproduction de la faune ;
- Réduire au maximum les accès motorisés et les stationnements sur site ;
- Maximiser les espaces à vocation écologique, gérés de manière conservatoire et sans activités de loisirs ou autre ;

 Réserve Naturelle Régionale
Confluence Garonne-Ariège
www.mr-confluence-garonne-ariege.fr

Nature En Occitanie
14 rue de Tivoli
31000 Toulouse

Tel 05 34 31 97 90
contact@natureo.org
www.natureo.org

**« AGIR ENSEMBLE
POUR LA NATURE »**

APE 9499Z
SIRET 32316822900033
N° Préfecture 7.047



Réserve Naturelle Régionale CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE

Gérée par :



- Créer une zone tampon végétale entre les activités de loisirs et la RNR, le long des limites parcelles, en particulier au sud et à l'est (plantation de haies et/ou renforcement des lisières forestières) ;
- Eviter la circulation de ses clients sur les itinéraires non ouverts au public dans la RNR.

Le projet de la Société Granhota, sous réserve des préconisations apportées ici, est de nature à renforcer l'intérêt écologique du ramier de la Riverotte et de préserver les enjeux de la RNR.

Notre équipe se tient bien entendu à votre disposition pour développer ces éléments, et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mathieu ORTH

Conservateur de la Réserve naturelle
régionale Confluence Garonne-Ariège